

Mairie de LAZER

3320 Route de Gap
Quartier Sous Vieille Ville
05300 LAZER
Tél: 04.92.65.06.30



Compte-rendu du Conseil Municipal du 23 septembre 2026

La commune de Lazer informe ses administrés que le Conseil Municipal s'est réuni le 23 septembre 2026 sous la présidence de Monsieur Serge MAOUI, Maire.

Au cours de cette séance, les élus ont délibéré et adopté les décisions suivantes :

1. Budget Eau (Décision modificative n° 1) Le conseil a approuvé un virement de crédits de 460,00 € au sein du budget de l'Eau pour ajuster certaines dépenses de fonctionnement.

2. Travaux d'aménagement de la Voie Verte L'entreprise BGTP a été retenue pour réaliser les travaux de terrassement. Le montant de l'opération s'élève à 15 100,00 € HT (18 120,00 € TTC). Les crédits correspondants ont été inscrits au budget communal.

3. Gestion du domaine public et foncier (Chemin des Pitchouns / Chemin de Saint Jean) Afin de régulariser les limites de propriété avec les consorts POLDER, le conseil a acté :

- Le déclassement du domaine public d'une parcelle de 65 m² (C/1321) pour l'intégrer au domaine privé communal.
- Un échange foncier à l'amiable : la commune cède 65 m² et en acquiert 18 m². Cette opération inclut le versement d'une soulte de 2 585,00 € à la commune. Les frais de géomètre et notaire seront partagés à parts égales.

4. Coupe d'affouage en forêt communale (2026-2028) Les coupes des parcelles 9 et 17 ont été affectées au partage en nature pour la période 2026-2028. La redevance est fixée à 20 € par lot. Les bénéficiaires devront achever l'exploitation et l'enlèvement du bois au plus tard le 31 décembre 2026.

L'ensemble de ces délibérations est tenu à la disposition du public en mairie.